

DEPARTEMENT DU NORD

## **SYNDICAT MIXTE du SCOT SAMBRE AVESNOIS**

### **EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du COMITE SYNDICAL**

---

**SEANCE du Mercredi 17 Mars 2021**

Date de la convocation : 11 mars 2021

L'an 2021, le dix-sept mars à 18H30, le Comité Syndical s'est réuni au Pôle Tertiaire Intercommunal de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois à Avesnes sur Helpe sur la convocation de son Président Monsieur Benjamin SAINT-HUILE.

- Nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 39
- Nombre de présents : 22
- Nombre de votants : 26

**DELIBERATION N° 21-06- REFERENCE : JT/CM**

OBJET : **Rapport sur les Orientations Budgétaires 2021**



EPCI	TITULAIRES		SUPPLEANTS		
Agglo Maubeuge Val de Sambre  (21)	V	Bernard	BAUDOUX	Arnaud	BEAUQUEL
		Alain	BOUILLIEZ	Grégory	BELAZIZ
	V	Pascal	CHABOT	Emmanuelle	DELABRE
	V	Benoît	COURTIN	Thierry	DEPARIS
	V	Arnaud	DECAGNY	Claude	DUPONT
	P	Serge	GUILLAUME	Jean	DURIEUX
		Michel	HANNECART	Michel	DUVEAUX
		Fatiha	KACIMI	Hugo	GEORGES
	V	Nicolas	LEBLANC	Jacques	LAMQUET
		Patrick	LEDUC	Jean-Pierre	LEBLANC
	V	Thérèse	PECHER	Michel	LEFEBVRE
		Fabrice	PIETTE	Marjorie	MAHIEUX
		Thomas	PIETTE	Jean-Claude	MARET
	V	Marie-Pierre	ROPITAL	Claude	MENISSEZ
		Ghislain	ROSIER	Patrick	MOULART
	P	Benjamin	SAINT-HUILE	Alexandre	PAREE
		Lucien	SERPILLON	Vincent	PETIT
		Jacques	THURETTE	Brigitte	RASSCHAERT
		Sylvie	TOURNAY	Jean-Louis	SIMON
	V	Didier	WILLOT	Grazielle	VANBELLE
	Stéphane	WILMOTTE	David	ZELANI	
CC Cœur de l'Avesnois  (5)	P	Antoine	BADIDI	Sandra	BROGNET
		Christine	BASQUIN	Vincent	JUSTICE
	P	Hervé	LASPALAS	Maxime	LOUGUET
	P	Sébastien	SEGUIN	P Claude	ROYAUX
	P	Freddy	THERY	V Wilfrid	SALMON
CC du Pays de Mormal  (8)	V	Guislain	CAMBIER	Georges	BROXER
		Francine	CAUCHETEUX	Bertrand	FLAMENT
		François	ERLEM	André	FREHAUT
		Alain	GERARD	Benoît	GUIOST
		Marie Sophie	LESNE	Pierrette	GUIOST
	P	Jean Pierre	MAZINGUE	Gautier	MEAUSSONE
		Dominique	QUINZIN	René	QUINZIN
	V	Anthony	VIENNE	Didier	ROGEAU
CC Sud Avesnois  (5)	V	Mickaël	HIRAUX	Jean Guy	BERTIN
		Sylvain	OXOBY	Patrick	LANDA
		Jean Luc	PERAT	Thierry	REGHEM
	V	Aurélié	PEROT	Amandine	TROCLET
	P	Benoît	WASCAT	Benjamin	WALLERAND

**Pouvoirs :**

AMVS  
CCPM  
CCPM  
CCSA

Alain BOUILLIEZ à Didier WILLOT  
François ERLEM à Anthony VIENNE  
Dominique QUINZIN à Jean Pierre MAZINGUE  
Jean Luc PERAT à Benoît WASCAT

Dans les deux mois précédant le vote du budget primitif, un débat sur les orientations budgétaires doit avoir lieu au sein du conseil syndical appuyé sur le rapport d'orientations budgétaires prévu par l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 qui doit comporter certaines informations précisées dans le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 et par la loi de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018.

**Monsieur le Président présente le rapport d'orientations budgétaires ci-dessous :**

« Nous retrouvons en section de fonctionnement dans ces orientations budgétaires sensiblement les mêmes crédits en dépenses et en recettes que dans le budget primitif 2020.

En investissement il n'y a pratiquement plus, hormis le remboursement en capital des emprunts, d'inscriptions de crédits, toutes les opérations liées à l'aménagement de l'aire de grands passages étant soldées. Il y aura juste un petit crédit pour le traitement d'eaux de ruissellement.

Ces orientations budgétaires, par rapport aux années précédentes se caractérisent par un faible niveau d'excédent cumulé de 24.165,32 €.

**1°) Section de fonctionnement.**

Les **dépenses** totales sont estimées à 344.803,32 €. Elles comprennent la participation du SMSCOTSA à la gestion par l'ADUS et le PNRA du SCOT et du COTTRI et, pour une part moindre, les dépenses pour l'aire de grands passages (35.000 € gestion VESTA et eau, électricité). Les autres crédits du chapitre « charges à caractère général » sont sensiblement les mêmes que les autres années. Les crédits ont été ajustés très finement.

Nous retrouvons aussi en dépenses la dotation aux amortissements pour 74.894,58 € et un prélèvement pour la section d'investissement de 29.935,98 €. Ces deux crédits financent essentiellement le remboursement en capital des emprunts de la section d'investissement s'élevant à un total de 104.830, 56 €.

Nous devons inscrire les intérêts des emprunts pour un montant de 11.679,02€.

En **recettes** nous enregistrerons au budget les droits de place des gens du voyage pour 4.000€, les contributions des membres pour 283.538 € (variable à la marge selon le nombre d'habitants), la subvention de l'ADEME de 31.500 € pour le Plan de Mobilité Rurale et l'excédent de fonctionnement cumulé fin 2020 d'un montant de 24.165,82 € ainsi qu'un solde de subvention du PRNA de 1.600 €.

Le total des dépenses et des recettes s'équilibre à 344.803,32 €



**2°) En section d'investissement.**

**Les dépenses :**

Nous inscrirons le remboursement en capital des emprunts contractés soit 104.830,56 €

Un crédit de 140.833 € correspondant au FCTVA sera inscrit pour remboursement du prêt relais afférent du CA.

**Les recettes seront :**

- virement de la section de fonctionnement : 29.935,98 €
- amortissements : 74.894,58 €
- FCTVA 140.833 €

Le total des dépenses et des recettes s'équilibre à 245.664,54 €.

Au niveau du personnel, nous continuons à fonctionner avec un directeur et une assistante à raison de cinq heures par semaine chacun. Le travail lié au COTTRI et au SCOT étant assuré essentiellement par l'ADUS et par le PNRA (ingénierie COTTRI) par convention.

L'encours de la dette est de 805.648,54 € fin 2021 dont remboursement emprunt relais TVA de 184.958,30 € (Aire de Grands Passages) qui sera remboursé à hauteur de 140.833 € cette année et le solde en 2022.

**Le rapport sur les orientations budgétaires est acté par la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré en séance au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
Transmis à la Sous-Préfecture le.....**22 MARS 2021**.....  
Publiée ou notifiée le.....**22 MARS 2021**....  
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Pour extrait conforme,  
**Le Président,**  
**Benjamin SAINT-HUILE**

SYNDICAT MIXTE  
du SCOT  
SAMBRE AVESNOIS  
Mairie d'Avesnes-sur-Helpe